

rejeté

SÉNAT

le 29 juin 1984

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT
EN NOUVELLE LECTURE

*modifiant la loi du 16 avril 1897 modifiée concernant
la répression de la fraude dans le commerce du
beurre et la fabrication de la margarine.*

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet
de loi, modifié par l'Assemblée nationale, en nouvelle
lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 29 juin
1984.*

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Sénat : 1^{re} lecture : 3, 49 et in-8° 36 (1983-1984).

2^e lecture : 413 et 143 (1983-1984).

442 et Commission mixte paritaire : 449 (1983-1984).

Nouvelle lecture : 457 (1983-1984).

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 1886, 2210 et in-8° 608.

2^e lecture : 2240, 2246 et in-8° 634.

Commission mixte paritaire : 2263.

Nouvelle lecture : 2268, 2270 et in-8° 644.
